

Historique de l'Enquête sur la population active avant novembre 2000

À sa création en 1945, l'enquête était d'abord une enquête trimestrielle; elle est devenue une enquête mensuelle en 1952. Au fil des ans, la portée de l'information produite dans la foulée de l'enquête s'est considérablement élargie, la thématique de l'enquête ayant fait l'objet de remaniements importants en 1976, puis en 1997.

Janvier 2000

Estimation – Deux changements ont été introduits. Premièrement, toutes les estimations produites par l'Enquête sur la population active ont été révisées afin de refléter la population dénombrée lors du Recensement de 1996.

Deuxièmement, l'«estimation composite» a été adoptée. Cette nouvelle méthode d'estimation a l'avantage de réduire l'instabilité des changements mensuels pour un certain nombre de variables.

Révisions et désaisonnalisation - Grâce à l'adoption de l'estimation composite, les données désaisonnalisées provinciales ont commencé à être publiées sous forme d'estimations mensuelles plutôt que de moyennes mobiles de trois mois. Des renseignements détaillés au sujet de ces modifications sont présentés dans un document de recherche gratuit, *Améliorations apportées à l'EPA en 2000*, no. 71F0031XIF2000001 au catalogue.

Classification géographique - Les régions économiques de l'Alberta ont été modifiées: la division de recensement 9 est passée de la région 850 à la région 840, la division de recensement 10 est passée de la région 880 à la région 820 et la division de recensement 13 est passée de la région 840 à la région 870. De plus, les RMR de Winnipeg et de St. Catharines - Niagara ont changé afin de refléter les limites finales du Recensement de 1996. Toutes les estimations reliées à ces régions ont été révisées jusqu'à 1987 de façon à ce que la comparabilité dans le temps soit maintenue.

Janvier 1999

Trois changements majeurs ont affecté les estimations de l'Enquête sur la population active. Premièrement, les estimations selon la branche d'activité sont passées de la Classification type des industries de 1980 au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Deuxièmement, les estimations selon la profession sont passées de la Classification type des professions de 1980 à celle de 1991. Finalement, les définitions des secteurs public et privé ont été modifiées de sorte que les travailleurs des hôpitaux et universités ont été recodés du privé au public. De plus, la région économique 470 au Québec a été divisée en deux nouvelles régions, soient les régions 433 (Centre-du-Québec) et 470 (Mauricie).

Janvier 1997

Questionnaire – Un nouveau questionnaire a été mis en oeuvre. Il permet de recueillir la plupart des données déjà obtenues dans le cadre de l'EPA précédent, mais il fournit des renseignements additionnels sur le volume et la qualité des emplois (p. ex. la rémunération, l'affiliation syndicale, la permanence des emplois, les embauches et les départs, la taille des employeurs).

Les changements au questionnaire sont expliqués dans un document intitulé «L'enquête sur la population active : élaboration d'un nouveau questionnaire pour 1997 ». Un lien à ce document est fourni à l'intérieur de la description détaillée de l'enquête à la fin du texte descriptif de la composante « Élaboration de l'instrument ».

Collecte – La collecte est passée de la méthode « papier – crayon » à la méthode « Entrevue Assistée par Ordinateur ».

Janvier 1996

Questionnaire – Certains changements ont été apportés au questionnaire. Ils consistent à modifier la définition de l'emploi à temps partiel, à limiter les renseignements sur la description du travail et sur les motifs à l'origine du départ aux personnes ayant une expérience de travail récente et à recueillir des renseignements sur les absences du travail et les heures supplémentaires pour les employés rémunérés seulement.

Janvier 1990

Questionnaire – Les questions visant à mesurer le niveau d'études atteint par les répondants ont été modifiées. Ces changements sont expliqués dans un document intitulé « The impact of the 1990 changes to the education questions on the Labour Force Survey ».

Janvier 1976

La version de 1976 du questionnaire comporte des questions directes visant à déterminer la situation par rapport au marché du travail.

Questionnaires - On a introduit les questions directes pour déterminer la situation d'activité, remplaçant ainsi les questions sur « l'activité principale » posées antérieurement. La méthode des questions directes adoptée en 1976 est celle que l'on emploie encore aujourd'hui dans le cadre de l'EPA – il s'agit d'une hiérarchie de questions permettant de déterminer tout d'abord si la personne est occupée (si elle a travaillé ou était absente du travail au cours de la semaine de référence) et, dans la négative, si elle est en chômage. La population résiduelle est considérée comme inactive.

Le remaniement de 1976 a permis de définir de façon plus précise la population constituant l'offre de main-d'oeuvre. Auparavant, les personnes qui étaient actives sur le plan économique mais qui ne déclaraient pas occuper un emploi à

titre d'activité principale ou secondaire n'étaient pas comptabilisées dans la catégorie des personnes occupées. De plus, les personnes qui ne déclaraient pas chercher un emploi à titre d'activité principale ou secondaire n'étaient pas comptabilisées dans la catégorie des chômeurs, même si elles le seraient aujourd'hui (il s'agit par exemple des personnes temporairement mises à pied et qui ne cherchent pas de travail). Bref, le questionnaire remanié de 1976 s'appuie sur de nouveaux concepts de l'emploi et du chômage plus compatibles avec le domaine de la production tel qu'il est défini dans le Système de comptabilité nationale.

Un nouveau contenu d'enquête, touchant essentiellement les heures travaillées, a été introduit à l'occasion du remaniement de 1976. Premièrement, les réponses dichotomiques « temps plein/temps partiel » de l'ancien questionnaire sont remplacées par le nombre d'heures habituellement travaillées tel qu'il est déclaré par le répondant. En outre, on recueille, pour la première fois, des renseignements sur les heures supplémentaires de même que des données sur les heures perdues en raison d'une absence du travail pendant une partie de la semaine ou pendant toute la semaine. Les heures effectivement travaillées, antérieurement déclarées selon des fourchettes définies, sont désormais inscrites en chiffres absolus. Enfin, grâce à l'ajout de questions sur le cumul d'emplois, il est maintenant possible de mesurer le nombre d'heures habituelles et réelles de travail dans le cadre de l'emploi principal et des autres emplois.

Un autre changement majeur a été apporté au questionnaire en 1976 : l'ajout de questions visant à recueillir des renseignements supplémentaires sur la population sans emploi. Les chômeurs peuvent désormais être répartis en trois groupes – les personnes à la recherche d'un emploi, les personnes en mise à pied temporaire et les personnes qui prévoient commencer un emploi sous peu. La question sur la durée du chômage est nouvelle, comme l'est celle sur la principale raison du départ de l'emploi antérieur. Le découragement est aussi mesuré pour la première fois, bien que la définition ait alors été plus restreinte que celle actuellement utilisée dans l'EPA. On a précisé, dans le cas des personnes en quête de travail, le type d'emploi recherché (emploi à temps plein ou à temps partiel, d'une durée de six mois ou plus).

1945 à 1975

Questionnaires - Au début, l'EPA reposait sur un questionnaire simple qui comportait des questions sur l'« activité principale » visant à déterminer la situation au regard de l'activité. À la fin des années 1950, relativement peu d'autres renseignements sur le travail étaient recueillis au moyen du questionnaire court de 31 questions. De l'information sur la branche d'activité, la profession et la catégorie de travailleurs de même que certains renseignements sur les heures travaillées étaient recueillis auprès des répondants ayant déclaré que le « travail » était leur activité principale ou secondaire. Dans le cas des chômeurs, l'enquête comportait une question sur la durée du chômage et sur la recherche ou non d'un emploi à temps plein ou à temps partiel. Les questions

sur l'activité principale permettaient aussi de déterminer la nature générale des activités des personnes inactives (p. ex., tenir maison, aller à l'école, être à la retraite).